

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 18076 du 1<sup>er</sup> mars 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : IOCJ1102420S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;  
Vu la décision n° 127257 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029257S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Bérenquier Arnaud	Nigend : 120 788	Numéro de livret de solde : 5 221 103
Toulotte Arnaud	Nigend : 139 555	Numéro de livret de solde : 5 323 574

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Vieceli Jean-Laurent	Nigend : 148 542	Numéro de livret de solde : 8 006 293
Denis Didier	Nigend : 138 535	Numéro de livret de solde : 5 324 932

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> avril 2011 :

Le Falher Pascal	Nigend : 116 938	Numéro de livret de solde : 5 187 980
------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 1<sup>er</sup> mars 2011.

*Le colonel,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
J. RIBAUD